



OBJECTIFS :

Acquérir les connaissances portant sur la réglementation et l'exploitation d'une entreprise de transport routier de marchandises sur véhicules de plus de 3,5 tonnes.

PUBLIC :

Toute personne souhaitant créer ou gérer une entreprise de transports de marchandises.
Etre français ou ressortissant communautaire ou bénéficiaire d'un régime de réciprocité.

PRE-REQUIS :

Savoir lire et écrire le français. Le niveau BAC est conseillé.

NB : Sont dispensés du suivi de ce stage les titulaires :

Du BTS « transport » ou « transport et exploitation logistiques », du DUT « gestion logistique et transport », du titre professionnel TSTL « option transport terrestre » ou option « Transitaire, Aérien et Maritime », du titre de RUTL, du diplôme de fin d'études EMTR, du certificat de Responsable de Production Transport Logistique Internationale ou du certificat de Manager Transport et Logistique et Commerce International (ISTELI), du certificat de Gestionnaire transport/logistique en national et en international (IGCIT), du certificat de Responsable du transport multimodal (Sup' de Log), du certificat de Manager Opérationnel transport et logistique (EST).

CONTENU :

- Aspects juridiques de la vie de l'entreprise
- Droit social.
- Réglementation professionnelle (nationale et internationale) des transports routiers de marchandises.
- Normes et exploitation technique.
- Sécurité.
- Gestion commerciale et financière de l'entreprise.
- Révisions, Préparation à l'examen.

PROFIL DES INTERVENANTS :

Formateurs diplômés ou qualifiés du transport, assortis d'une réelle expérience professionnelle du secteur. Formateurs du groupe AFA FORMATION ayant suivi des modules de formation à la pédagogie accompagné de réactualisation régulière de leurs connaissances.

NOM DU RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :

Jean-François NELZY

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salle de cours équipées de moyens multimédias.
- Support stagiaire du contenu du programme.
- Documentation professionnelle et annales des sujets d'examens.



CAPACITE PROFESSIONNELLE DE TRANSPORT DE MARCHANDISES

DATES DE FORMATION :

Veillez consulter le centre de formations AFA.

DURÉE :

175 heures, soit 5 semaines

LIEU DE FORMATION :

Centre AFA - le Gravier, 49000 ECOUFLANT

Centre AFA - 108 rue de la Rompure, St Lambert des Levées, 49400 SAUMUR

MODALITÉS DE SUIVI DU STAGIAIRE ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS :

Feuille d'émargements à la demi-journée signée par le stagiaire et le formateur.

Le stagiaire passe l'examen national (organisé une fois par an par la DREAL) en fonction du lieu de son domicile.

Examen final (durée de 4 h), sous la forme d'un QCM, sur 100 points, et d'une épreuve à réponse rédigée sur 100 points.

La réussite à l'examen ne peut être effective que si le candidat a obtenu au moins une note égale à 120 sur 200, sous réserve d'avoir obtenu au moins 50 points au QCM et 40 points pour l'épreuve à réponse rédigée.

SANCTION VISÉE :

Attestation de fin formation

Attestation de capacité à l'exercice de la profession de transporteur public routier de marchandises sur véhicules de plus de 3.5 tonnes et de loueur de véhicule industriel avec conducteur, délivrée par la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (D.R.E.A.L).

EFFECTIFS :

Veillez consulter le centre de formations AFA.